

www.obernai.fr

imaginalsoce



Aline FRIESS, jeune gymnaste du SRO Gymnastique, aux JO de Tokyo (P. 18)

Merci



CENTRE DE VACCINATION D'OBERNAI

77 820 injections réalisées



Après 7 mois et 1/2 de fonctionnement, notre Centre de Vaccination, fermé depuis le 1^{er} octobre dernier, comptabilise 77 820 injections. Notre secteur est d'ailleurs un exemple

en terme de couverture vaccinale, puisque plus de 75 % de la population de la Communauté de Communes du Pays de Sainte Odile avait reçu une première dose du vaccin anti-covid au 5 septembre dernier.

La Ville d'Obernai tient à remercier très chaleureusement toutes les personnes qui, avec

professionnalisme, cœur et enthousiasme, ont répondu présentes dès notre premier appel et qui ont assumé depuis le 15 février dernier, un fonctionnement optimal du Centre.

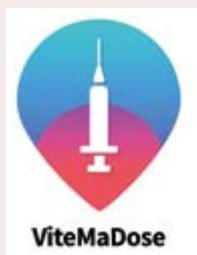
Depuis sa création, sont intervenus au Centre de Vaccination :

- près de **280 professionnels de santé**,
- plus de **200 personnes bénévoles**, qui ont progressivement rejoint les équipes administratives,
- **92 agents de la Ville d'Obernai**.

Soirée de remerciements pour les bénévoles du Centre de Vaccination d'Obernai



OÙ SE FAIRE VACCINER ?



Les personnes souhaitant se faire vacciner, notamment pour la 3^{ème} dose de rappel (6 mois après la 2^{ème} dose pour les personnes de plus de 65 ans), peuvent encore se faire vacciner dans les Centres des environs à Molsheim ou Sélestat, mais aussi chez leur médecin ou en pharmacie.

Pour choisir un rendez-vous en fonction du vaccin souhaité, un site internet intitulé "Vite Ma Dose" vous permettra de trouver les rendez-vous de vaccination contre la Covid-19 disponibles (en

Centre, chez un médecin ou dans une pharmacie) et près de chez vous afin de vous faire vacciner

<https://vitemadose.covidtracker.fr/>

#TousAntiCovid, c'est aussi un moyen de lutter contre le virus.

DISPONIBLE SUR Google Play

Télécharger dans l'App Store

Pour télécharger l'application, scanner ce QR code avec votre téléphone

Bulletin municipal de la Ville d'Obernai
Place du Marché - C.S. 80 205 -
67213 Obernai CEDEX

Directeur de la publication : Bernard Fischer

Rédaction, conception et mise en page :

Maud Audinat - Tamina Hobeika
Direction de la Communication - Ville d'Obernai

Crédits photos : Ville d'Obernai / ©Paul Seners / ©Airmegapix-Rothan / ©Michel Burlat Plan ©SERUE - Agence d'architecture 120GR ©JenkoAtaman / ©Golden Sikorka / © Ms.Moloko ©Jan Engel / ©zaurrahimov / © Amimy / © Surasa ©Maxime / ©JeanLuc / © Surasak / ©EFS - Frédéric Maigrot / Léa Girardet ©Louis Barsiat / Vaiteani ©Franck Loriou / Cie See ©Denis Paumier / ©kasy

Impression : Gyss Imprimeur.

Ce journal est imprimé sur un papier blanc sans chlore pour respecter l'environnement.

Distribution : Ville d'Obernai

Pour toutes informations complémentaires, problèmes de distribution ou insertion d'une information, vous pouvez contacter la Mairie d'Obernai - Direction de la Communication

- C.S. 80 205 67213 Obernai Cedex.
Tél. 03 88 49 95 71

E-mail : communication@obernai.fr

Internet : www.obernai.fr

Sortie du prochain numéro : décembre 2021

SOMMAIRE

Santé

- 77 820 injections réalisées au Centre de Vaccination
- Où se faire vacciner ?

Page 2

Éditorial du Maire

Page 3

Temps forts

Pages 4-5

Conseil Municipal

- Extraits des délibérations des Conseils Municipaux des 28 juin et 27 septembre

Pages 6-7

Travaux :

- Restauration de l'église Saints-Pierre-et-Paul : bientôt la fin du chantier
- Le City Stade, Place d'Europe
- Réfection du terrain de pétanque au Selhof

Pages 8-9

Stationnement

- Parking des Fines Herbes : une gestion optimisée du stationnement (nouveau dispositif et son fonctionnement, la tarification, les sens de circulation)

Pages 10 à 13

Mobilité

- Les nouveaux arceaux à vélos
- Suivez les actualités du Pass'O sur Facebook
- La gare SNCF réaménagée et accessible

Pages 14-15

Environnement

- Participez au prochain Plogging
- Elagage, taille des haies et désherbage : une obligation pour chacun
- 270 arbres plantés depuis 2019 par la Ville d'Obernai
- Obernai dit stop aux déchets sauvages en ville comme dans la nature

Pages 16-17

Sport et Culture

- La Médiathèque Municipale : les animations à venir
- Aline Friess aux Jeux Olympiques de Tokyo
- L'Espace Athic et son Cinéma Adalric : la métamorphose

Pages 18-19

Bloc-notes

- Don du sang, votre participation est essentielle
- Les naissances
- L'Agenda 2022
- La Soirée des nouveaux habitants

Pages 20-21

Infos municipales / Tribune

Page 22

Manifestations

Page 23



Chers Habitants d'Obernai,

- *Nous avons plaisir à remercier très chaleureusement les 280 professionnels de santé, les 200 personnes bénévoles et les 92 agents qui ont permis un fonctionnement optimal de notre Centre de Vaccination d'Obernai entre le 15 février et le 1^{er} octobre 2021. 77 820 injections ont ainsi pu être réalisées à la grande satisfaction de toutes les personnes qui s'y sont rendues. Restons toutefois très prudents et continuons à observer les gestes barrières, notre objectif étant de préserver la santé de tous et de mettre fin à cette pandémie qui perturbe et déstabilise toute l'humanité.*
- *Chaque année, les agents du Service des Espaces Verts du Pôle Logistique et Technique procèdent à la plantation d'arbres sur le périmètre urbain de la Ville, soit pour remplacer des arbres malades (suite à un diagnostic phytosanitaire), soit pour poursuivre la dynamique de végétalisation engagée par la Ville depuis de nombreuses années. À ce jour, 270 arbres et arbustes ont été plantés en moins de 3 ans et nous continuons à réaliser des plantations nouvelles, l'arbre étant le meilleur ami de l'homme et le 1^{er} recycleur naturel de CO₂. Au vu de ces éléments et à notre grande stupéfaction, nous n'avons pas compris comment une publication « volontairement insidieuse » sur les réseaux sociaux concernant la nécessité d'enlever un arbre au cœur de ville, a pu entraîner une série de commentaires haineux, insultants et menaçants à mon égard... Malheureusement et sur recommandation, j'ai été amené à devoir porter plainte à la Brigade Territoriale de Gendarmerie d'Obernai et j'ai immédiatement fait l'objet d'une protection.*
- *Tous les Maires et une grande majorité des élus locaux travaillent avec bienveillance et exigence au quotidien pour porter une action publique raisonnée et répondant aux besoins de nos concitoyens (services publics, aménagements, équipements...). Pour autant, il est regrettable que dans notre démocratie, la violence exprimée sous toutes ses formes, s'amplifie ces dernières années et que des élus en exercice soient directement menacés. Ainsi, le Conseil Municipal, dans sa séance du 27 septembre dernier, a voté la protection fonctionnelle du Maire ; d'autres communes (Barr, Strasbourg...) ont également voté ce dispositif.*
- *Malgré la crise sanitaire, de nombreuses animations culturelles et sportives ont pu se dérouler ces derniers mois à la plus grande joie du public venu nombreux et des associations organisatrices. Nous sommes heureux d'annoncer la tenue du Marché de Noël d'Obernai du 20 novembre 2021 au 2 janvier 2022, qui se déroulera évidemment dans le respect des règles sanitaires du moment.*
- *Les projets municipaux se concrétisent avec notamment la réalisation du nouveau City Stade du Quartier Europe, qui fait le bonheur des enfants et des jeunes, et la réfection du terrain de pétanque au Selhof qui accueille de nombreux joueurs de pétanque, tout au long de l'année.*
- *L'ambitieux projet de notre Plan Vélo avance avec déjà l'approbation, lors du Conseil Municipal du 27 septembre, de l'Avant-Projet Détaillé : nous vous invitons à consulter le site internet de la Ville d'Obernai (www.obernai.fr) pour découvrir le descriptif des aménagements et les visuels des différents secteurs, où seront réalisés des itinéraires cyclables sécurisés.*

Continuons à nous protéger et restons prudents...

Bernard FISCHER,
Docteur en Pharmacie
Maire d'Obernai
Conseiller Régional



Inauguration de la Fête du Vin organisée par la Corporation des Vignerons d'Obernai



Dévoilement d'une plaque et commémoration en l'honneur de l'Artiste humaniste Freddy Ruhlmann



Sorties Plogging Obernai : près d'une quarantaine de kilos de déchets ramassés en seulement une heure à chaque sortie (à gauche des jeunes du quartier Europe et à droite des enfants du CAO Handball)



Inauguration de l'exposition "De l'ombre à la Lumière" par Gérard Brand en l'église Saints-Pierre-et-Paul



Réunion de travail entre les élus et les agents municipaux du Pôle Logistique et Technique de la Ville d'Obernai



Soirée de clôture du Centre de Vaccination : merci à toutes les personnes engagées dans cette importante campagne de vaccination anti-covid19



Pose de la 1^{ère} pierre du nouveau laboratoire de puissance électrique du Groupe Hager en présence de Jean Rottner



Job Dating d'Obernai : plus de 1 000 offres d'emploi proposées aux candidats et 25 entreprises présentes !



Inauguration du nouveau City Stade du quartier Europe



Réunion de concertation avec les habitants du Faubourg (Vorstadt) organisée à la Salle des Fêtes



Cérémonie et dépôt de gerbes au Mémorial ADEIF en souvenir des Malgré-Nous, organisés par les jeunes du Service National Universel



Remise des prix aux enfants tirés au sort à l'occasion de la Fête du Sport et de la Famille



Inauguration du salon BiObernai qui a accueilli 17 148 visiteurs en seulement 3 jours. Merci aux nombreux bénévoles !

SÉANCE DU 28 JUIN 2021

Extrait des délibérations

- Acquisition d'une parcelle au lieudit Haul pour la création d'une circulation douce. **Voté à l'unanimité.**
- Acquisition de parcelles au lieudit Immerschen au titre de la réserve foncière en zone naturelle protégée. **Voté à l'unanimité.**
- Acquisitions de parcelles au lieudit Gesetz au titre de la réserve foncière. **Voté à l'unanimité.**
- Amélioration des déplacements piétons, cyclables et motorisés dans le périmètre de la Gare TER d'Obernai : définition d'un périmètre d'exercice du droit de préemption urbain en vue de la réalisation d'aménagements de sécurité et de mise en accessibilité des espaces publics. **Voté à l'unanimité.**
- Transport public urbain : avenant N° 5 à la convention cadre de coopération relative à la mise en oeuvre de titres intégrés zonaux à l'échelle régionale. **Voté à l'unanimité.**



Photo avant travaux

- Dénomination du tronçon de voirie reliant le Rempart Monseigneur Caspar à la route de Boersch : rue des Berges de l'Ehn. **Voté à l'unanimité.**
- Dénomination de la voie nouvelle créée dans le cadre de la requalification du site des caves coopératives d'Obernai : rue de la Divinale. **Voté à l'unanimité.**
- Ecole Municipale de Musique, de Danse et de Dessin d'Obernai : approbation du projet pédagogique et d'établissement. **Voté à l'unanimité.**
- Transfert de la compétence "Mobilité" à la Communauté de Communes du Pays de Sainte Odile - Mesures connexes. **Voté à l'unanimité.**
- Adhésion de la Ville d'Obernai à l'Association des Amis du Mémorial Alsace Moselle. **Voté à l'unanimité.**

- Implantation de toilettes publiques en rez-de-chaussée du parking Sainte Odile - approbation et conclusion de la convention de bail pour l'occupation des locaux avec la Société O'Cœur d'Obernai Parking. **Voté à l'unanimité.**
- Lutte contre les dépôts sauvages de déchets - Fixation d'un tarif de redevance pour l'enlèvement, l'élimination des déchets et le nettoyage du site. **Voté à l'unanimité.**



OBERNAI
Belle et propre

- Attribution d'une subvention exceptionnelle à l'Association Musique à Obernai pour l'organisation de l'édition 2021 du Festival de Musique d'Obernai. **Voté à l'unanimité.**
- Attribution d'une subvention à l'Association SABA pour l'organisation du salon de l'agriculture biologique alsacienne "BiObernai 2021". **Voté à l'unanimité.**
- Attribution d'une subvention exceptionnelle à l'Association Pierre Clément. **Voté à l'unanimité.**
- Attribution d'une subvention d'investissement à l'Association CAO Section Tir pour l'acquisition d'équipements sportifs. **Voté à l'unanimité.**
- Tarification des services publics locaux. **Voté à l'unanimité.**
- Taxe Locale sur la Publicité Extérieure - Tarification 2022. **Voté à l'unanimité.**
- Mesures financières dans le cadre de la crise sanitaire Covid-19 : annulation complémentaire de certaines redevances. **Voté à l'unanimité.**

SÉANCE DU 27 SEPTEMBRE 2021

Extrait des délibérations

- Modification du tableau de composition de l'assemblée suite à la démission de Madame Catherine COLIN et l'installation de Monsieur Sébastien BRETON dans ses fonctions de Conseiller Municipal. *Voté à l'unanimité.*
- Acquisition d'une parcelle au lieudit Bei der Schiessmauer au titre de la réserve foncière. *Voté à l'unanimité.*
- Acquisition de parcelles situées au lieudit Im Tal auprès de la Safer Grand Est en zone naturelle protégée. *M. Guy LIENHARD n'a pas participé au vote.*
- Réaménagement du Centre socio-culturel Arthur Rimbaud : approbation de l'Avant-Projet-Détaillé. *Voté à l'unanimité.*
- Rapport annuel d'activité pour l'exercice 2020 de la Société d'Économie Mixte Locale Obernai Habitat. *Prend acte.*
- Camping municipal "Le Vallon de l'Ehn" - demande de renouvellement du classement en catégorie 3*. *Voté à l'unanimité.*
- Rapports annuels pour l'exercice 2020 des établissements publics de coopération intercommunale : Communauté de Communes du Pays de Sainte Odile. *Prend acte.*
- Attribution d'une subvention d'investissement à la paroisse protestante de Klingenthal-Obernai pour des travaux de rénovation du logement de fonction du pasteur. *Voté à l'unanimité.*
- Réalisation d'itinéraires cyclables sécurisés en agglomération – tranche opérationnelle 2021-2024 du Plan Vélo d'Obernai: approbation de l'Avant-Projet-Détaillé. *Voté à l'unanimité.*



- Protection fonctionnelle de la commune à Monsieur le Maire - injures et menaces publiques. *Le Maire n'a pas participé aux débats ni au vote. Voté par 25 voix pour. M^{me} Catherine EDEL-LAURENT, M. Jean-Louis REIBEL, M. Guy LIENHARD, M^{me} Elisabeth COUVREUX, M. Roger OHRESSER et M. Sébastien BRETON n'ont pas participé au vote.*
- Attribution d'une subvention d'investissement à l'Association "Cercle Aloysia Obernai" pour l'installation d'un défibrillateur au foyer Saint-Joseph. *Voté à l'unanimité.*
- Parking "Place des Fines Herbes" - Tarification et autres modalités d'usage. *Voté à l'unanimité.*
- Décision modificative du budget de l'exercice 2021 – DM1. *Voté à l'unanimité.*
- Adoption anticipée du référentiel budgétaire et comptable M57 et expérimentation du Compte Financier Unique. *Voté à l'unanimité.*

*Prochaine séance : lundi 29 novembre 2021 à 20h.
Retrouvez l'ensemble des délibérations
sur www.obernai.fr
Séances en direct et en replay sur
Facebook @obernai et sur www.obernai.fr*



RESTAURATION DE L'ÉGLISE SAINTS-PIERRE-ET-PAUL : bientôt la fin du chantier

Les travaux de restauration de l'église se poursuivent sur la flèche Ouest et le clocheton de la croisée du transept.

Le nettoyage et le gommage de la flèche ayant été effectués, les opérations de restauration proprement dites de la flèche Ouest sont maintenant en cours et sont identiques à celles effectuées l'année dernière sur la flèche Est :

- consolidation et/ou remplacement des pierres en mauvais état,
- reprise des jointoiments,
- ragréages,
- remplacement du fleuron sommital,
- reprise et/ou remplacement des gargouilles,
- réfection des crochets et fleurons...

Ces opérations devraient se terminer fin décembre 2021 pour permettre un démontage total de l'échafaudage en janvier 2022. A noter que le retrait de la partie haute de l'échafaudage est prévu courant novembre 2021.

Parallèlement aux travaux sur la flèche Ouest, s'effectuent ceux de la restauration du clocheton du transept de l'église. Un diagnostic préalable du clocheton a été réalisé après dépose des abat-sons (qui seront reposés après réparation) et a permis de constater que la structure bois de celui-ci avait subi de gros dommages liés à des infiltrations d'eau. Une reprise totale de 4 des 8 poteaux-supports du clocheton a donc été nécessaire afin d'assurer la pérennité de la structure de celui-ci.



Pose de la couverture cuivre

A noter que la reprise de la dorure du coq, qui sera reposé au sommet du clocheton, est en cours. Il est prévu que les travaux du clocheton se terminent fin octobre pour une dépose de l'échafaudage au droit de celui-ci en novembre 2021.

En complément de ces opérations, des travaux de pérennisation de la toiture terrasse du massif méridional sont en cours. La toiture terrasse centrale sera surmontée d'une couverture en cuivre, apportant une protection supplémentaire vis-à-vis des infiltrations éventuelles au-dessus de l'orgue (toujours en cours de restauration dans les ateliers de la manufacture Blumenroeder). Les parties de terrasses au niveau de la base des flèches Est et Ouest seront, quant à elles, entièrement reprises par une étanchéité en plomb.



LA ROSACE

Les travaux de restauration de la rosace qui ont débuté en avril 2021 sont terminés et le vitrage de protection anti-UV devant les vitraux de la rosace a été mis en place.

LE CITY STADE PLACE D'EUROPE adopté par les jeunes et leurs parents

Votée au Conseil Municipal, la réalisation du City Stade sur le terrain communal situé au coeur du quartier Europe, s'est déroulée cet été. Les enfants et les adolescents de la ville disposent donc désormais d'une nouvelle aire de jeux multisports (football, basketball, handball), conviviale et praticable toute l'année. **Un règlement intérieur** affiché sur l'enceinte du CityStade rappelle les règles d'utilisation en vigueur. **Nous demandons à toutes et tous de bien vouloir respecter cet équipement**

sportif et de loisirs, qui bénéficie d'ailleurs d'un dispositif de vidéo-protection. Le montant des travaux s'élève à 101 000 € H.T et les aménagements paysagers sont en cours de réalisation.

Les travaux de création, par Obernai Habitat, de la nouvelle aire de jeux pour enfants, qui jouxte le City Stade, démarreront ce mois-ci et s'achèveront fin d'année.



SELHOF : RÉFECTION DU TERRAIN DE PÉTANQUE par les agents de la Ville d'Obernai

Cet été, les agents du Pôle Logistique et Technique de la Ville d'Obernai ont procédé au réaménagement du terrain de pétanque situé au jardin du Selhof, entre la rue de la Victoire et la rue de la Paix. **Les utilisateurs de ce terrain, joueurs expérimentés ou occasionnels, sont ravis des améliorations**

apportées, qui donnent à ce lieu de rencontre et de détente, un esprit encore plus convivial. **Les coûts induits par la réfection de cet espace sont de 5 200 € :**

- 3 600 € H.T. pour la fourniture de bois,
- 800 € H.T. pour la fourniture de concassé,
- 800 € H.T. pour la location d'une pelleuse.





PARKING DES FINES HERBES : moins de pollution et moins de stress !

Chaque année, des milliers de véhicules tournent dans le parking des Fines Herbes sans pouvoir trouver de places pour se stationner. Le nouveau dispositif, qui sera opérationnel début novembre, permettra de réduire le stress des automobilistes et de diminuer la pollution sonore, visuelle et atmosphérique du cœur de ville.

Depuis plusieurs années, la Ville d'Obernai réfléchit à la mise en place d'une signalétique dynamique de stationnement afin d'orienter l'automobiliste, depuis les principaux axes d'accès au centre-ville, vers les places disponibles les plus proches de sa destination. En effet, mieux diriger les véhicules sur le territoire communal est un vrai enjeu environnemental car cela permet de :

- limiter la circulation automobile en ville,
- préserver la tranquillité des espaces publics et des habitants,
- améliorer la qualité de l'air en diminuant la circulation inutile des véhicules en recherche de place de stationnement.

Par délibération du 19 avril 2021, le Conseil Municipal a approuvé le projet de déploiement des installations de gestion dynamique du stationnement sur le parking de la Place des Fines Herbes qui sera ainsi le premier parking à profiter du nouveau dispositif. L'objectif étant que ce système de comptage dynamique des places restantes

soit progressivement étendu aux autres aires de stationnement dans les années à venir.

La Place des Fines Herbes offre une capacité de stationnement payante d'environ 84 places. Sa fréquentation est particulièrement soutenue, avec **un taux de remplissage moyen de plus de 90%**. Son fonctionnement actuel occasionne toutefois plusieurs problématiques :

- aucune pré-signalisation n'est pour l'instant apportée à l'automobiliste sur le niveau instantané d'occupation, entraînant en cas de saturation du parking, un flux circulatoire inutile en centre-ville et une perte de temps...
- malgré un dispositif de paiement visant à favoriser la rotation du stationnement, le stationnement de longue durée (c'est-à-dire supérieure aux 2h prévues), dit "stationnement ventouse", demeure important malgré les campagnes de contrôle faites par la Police Municipale et prive les personnes venues faire quelques courses d'un stationnement de proximité.

DES BÉNÉFICES À COURT TERME

Le nouvel aménagement du Parking de la Place des Fines Herbes, avec la mise en place d'un système automatisé de type "parking à enclos", va permettre :

- de disposer d'un comptage fiable et instantané des places de stationnement disponibles,
- de pouvoir informer les automobilistes au préalable et en temps réel, via une signalétique directionnelle, du niveau d'occupation du Parking,
- de réaliser un suivi au plus juste de la durée de stationnement des véhicules et de la période de gratuité journalière.
- de maintenir un usage simple, favorisant la fluidité de circulation des usagers et une rapidité de paiement.
- d'éviter ainsi une circulation inutile de véhicules à la recherche d'une place de stationnement.
- de garantir aux commerces et restaurants du centre-ville une offre de stationnement de proximité pour leurs clients.

LE STATIONNEMENT AU COEUR DE VILLE : PLUS DE 1 200 PLACES DE STATIONNEMENT

La Ville d'Obernai dispose de plus de 1 200 places de stationnement :

- 2 parkings gratuits à 5 minutes à pied du centre-ville : le Parking des Remparts et le Parking de l'Altau.
- des places de stationnement sur voirie ou sur parking (Place Notre Dame, Place André Neher, Salle des Fêtes, Place des Fines Herbes, Place de l'Église, Place de l'Étoile).
- et le **Parking du Stade**, en délestage des aires du centre-ville lors des grands événements annuels (Marché de Noël par exemple) avec mise en place d'une navette gratuite.

En outre, plus de 50 places sont réservées aux personnes porteuses de la carte Mobilité Inclusion Stationnement.

De nouvelles perspectives s'ouvrent à Obernai dans les mois à venir pour faciliter le stationnement. En effet, à l'occasion des grands chantiers privés en cours dans le Faubourg, 250 places de stationnement collectif supplémentaires seront créées dès 2022 :

- 212 places au nouveau parking-silo "Sainte-Odile",
- 38 places au nouveau parking public de la Capucinière.

Avec ces alternatives nouvelles de stationnement, il sera possible de repenser à terme l'aménagement de la Place de l'Étoile et de la Place de l'Église et de diminuer l'empreinte de la voiture dans les espaces publics du centre historique. En parallèle, la Ville poursuit ses projets et actions incitant les habitants comme les visiteurs à l'usage d'autres moyens de transport comme les transports en commun, le vélo et la marche à pied.

COMMENT FONCTIONNERA LE NOUVEAU DISPOSITIF ?

- Chaque entrée et sortie de parking sera équipée d'une barrière levante d'une largeur de 3 mètres.
- En amont de la voie d'accès aux barrières d'entrée, un panneau d'affichage indiquant la capacité disponible instantanée sera installé.
- Hors des plages de gratuité, le paiement sera effectué par l'usager à partir des 2 bornes de paiement installées dans l'emprise du parking aux emplacements actuels des horodateurs.
- Un paiement sans contact sera également possible à chaque barrière de sortie.

ÉTAPE 1 : ENTRÉE

- Ouverture de la barrière après lecture de l'immatriculation du véhicule, évitant de devoir marquer l'arrêt pour récupérer un ticket, saisir un code ou insérer une carte d'abonnement.
- Fermeture de la barrière sécurisée, dès que le véhicule a complètement franchi le chenal d'entrée.



PARKING DES FINES HERBES

PLACES LIBRES

15

ÉTAPE 2 : ACQUITTEMENT DES DROITS À L'ISSUE DU STATIONNEMENT

- L'automobiliste s'acquitte des droits de stationnement sur l'une des 2 bornes de paiement, par pièces, carte bancaire avec ou sans contact, en saisissant sa plaque d'immatriculation. Il pourra obtenir un justificatif validant le paiement.
- Il est également possible d'utiliser l'application mobile Flowbird déjà déployée à Obernai pour payer.
- Le paiement pourra aussi être réalisé au niveau des sorties, par carte bancaire.
- En cas de présence inférieure à la période de gratuité (30 minutes), le véhicule ressortira sans avoir à se présenter à la borne de paiement.



ÉTAPE 3 : SORTIE

- Ouverture de la barrière après lecture de l'immatriculation du véhicule et contrôle de ses droits.
- Fermeture de la barrière sécurisée, une fois le véhicule ayant complètement franchi le chenal de sortie.



PARKING DES FINES HERBES : les nouveaux tarifs de stationnement adaptés aux usagers

La mise en service du nouveau système automatisé sur la Place des Fines Herbes est programmée pour début novembre. Dans cette optique, le Conseil Municipal a approuvé par délibération le 27 septembre 2021, la nouvelle tarification de ce parking, qui ne relève pas réglementairement du régime de stationnement payant "sur voirie", mais du régime de stationnement payant dit "en enclos".

Les nouveaux tarifs tiennent compte de plusieurs objectifs :

- Assurer une rotation des véhicules en stationnement en hyper centre-ville.
- Proposer une offre de stationnement de courte durée abordable pour une durée de stationnement de proximité jusqu'à 2h permettant la fréquentation des services et commerces en toute quiétude et favorisant l'accessibilité et son attractivité pour les visiteurs et les clients.
- Inciter les automobilistes à se reporter vers les parkings gratuits en proche périphérie en cas de besoin de stationnement excédent 2h15.

Certaines modalités restent identiques à celles existantes actuellement sur voirie :

- **Stationnement payant du lundi au samedi de 9h à 12h et de 14h à 18h (soit 7 heures par jour).**
- **Gratuité de 12h à 14h et de 18h à 9h.**
- **Gratuité les dimanches et jours fériés.**

Le système spécifique du parking "en enclos" nécessite par ailleurs l'adoption de mesures spécifiques :

- paiement par l'automobiliste à la fin du stationnement,
- paiement à la durée réelle d'occupation,
- tout quart d'heure entamé est dû.

LES TARIFS

Les 30 minutes gratuites (contre 20 minutes en voirie actuellement) permettront d'effectuer une course rapide ou le transit de véhicules sans avoir à prendre de ticket ni à se rendre aux bornes de paiement.

Tarif du stationnement sur voirie (pour rappel)	Durée	Parking des Fines Herbes	
		TTC	
	0h15	0,00 €	0,40 € TTC/ 15 minutes
	0h30	0,00 €	
	0h45	1,00 €	
1,50 €	1h00	1,40 €	
	1h15	1,80 €	
	1h30	2,20 €	
	1h45	2,60 €	
3,00 €	2h00	3,00 €	
10,00 €	2h15	3,40 €	
20,00 €	2h30	5,90 €	
	2h45	8,40 €	2,50 € TTC/ 15 minutes
	3h00	10,90 €	
	3h15	11,30 €	
	3h30	11,70 €	
	3h45	12,10 €	
	4h00	12,50 €	
	4h15	12,90 €	0,40 € TTC/ 15 minutes
	4h30	13,30 €	
	5h00	14,10 €	
	5h15	14,50 €	
	5h30	14,90 €	
	5h45	15,30 €	
	6h00	15,70 €	
	6h15	16,10 €	
	6h30	16,50 €	
6h45	16,90 €		
7h00	17,30 €		

La gratuité sera appliquée aux habitants ayant un accès à leur stationnement privatif à partir de la Place des Fines Herbes (environ 10 véhicules) et les personnes porteuses de la Carte Mobilité Inclusion mention "Stationnement" disposeront de 4h/jour de stationnement gratuit (se renseigner en Mairie pour les modalités pratiques).



Astuce pratique : Payez votre stationnement à Obernai avec l'application Flowbird directement avec votre smartphone :

<https://flowbird.fr>

PLACE DES FINES HERBES : les sens de circulation

La mise en place du dispositif de gestion du stationnement s'accompagne d'une évolution du plan d'accès au Parking, afin notamment de mieux sécuriser les flux des piétons et de fluidifier la circulation à l'intérieur du parking.

RUE DE LA PAILLE :
circulation limitée aux seuls riverains, véhicules de service et de livraisons autorisés. Mise en place d'une borne automatique avec lecteur de badges et digicode

RUE DES BOULANGERS :
mise en place d'un abri à vélos double à proximité des commerces

Accès au parking privé souterrain de la Place des Fines Herbes comme avant

PETITE PLACE PUBLIQUE :
réaménagement paysager complet de cette Place avec suppression des enrobés et mise en place de nouvelles plantations



ENTRÉE du Parking
par la rue Baegert
comme avant

SORTIE DOUBLE du Parking
par la Rue Baegert vers la rue de Sélestat.
Le regroupement des 2 sorties au même point permet de simplifier le circuit de circulation au sein du parking et de suppléer aisément une sortie par l'autre en cas de problème (véhicule tampon, panne de matériel...)

ENTRÉE du Parking
par la rue de Sélestat
comme avant

DE NOUVEAUX ARCEAUX à vélos

De nouveaux arceaux à vélos viennent compléter l'offre de stationnement pour cycles au cœur de la Ville d'Obernai. Ces nouveaux équipements se situent rue du Général Gouraud et sur la Place de l'Étoile. En complément, un abri à vélos double sera également implanté, rue des Boulangers.



WWW.OBERNAI.FR/VELO

À ce jour, la Ville d'Obernai compte :

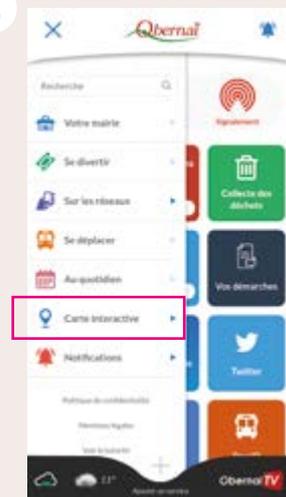
- 4 abris à vélos couverts,
- plus de 230 arceaux à vélos, auxquels s'ajoutent les arceaux à vélos dans les écoles.

LE SAVIEZ-VOUS ?

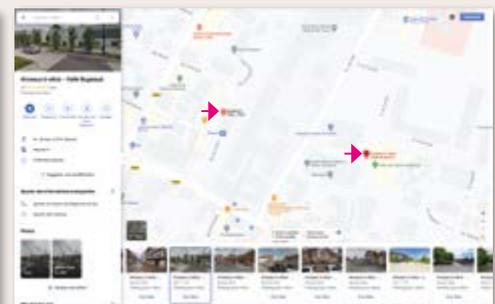
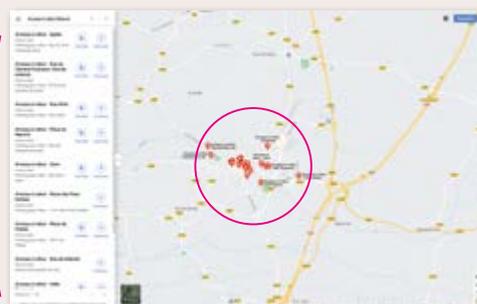
Pour savoir où garer votre vélo à Obernai, rien de plus simple. Deux options s'offrent à vous :

- 1 Si vous avez téléchargé l'application officielle de la Ville d'Obernai, utilisez sa carte interactive.
- 2 Faites la recherche directement sur une carte Google Maps™ pour identifier les arceaux et abris existants dans notre commune. Tous sont référencés et mis à jour régulièrement.

1



2



SUIVEZ L'ACTUALITÉ DU RÉSEAU Pass'O sur Facebook

Le réseau Pass'O dispose d'une page Facebook en complément de son site internet www.passo.fr. En suivant la page "www.facebook.com/Passo.obernai", vous aurez directement accès aux actualités du Transport public urbain d'Obernai : les dates de sortie des guides horaires, les offres promotionnelles, les navettes spéciales, des informations pratiques pour vos déplacements... **Alors abonnez-vous !**





3,9 M€



LA GARE SNCF réaménagée et accessible

Après seulement quelques semaines de travaux, les usagers de la Gare SNCF peuvent désormais bénéficier d'une accessibilité plus importante, notamment pour les personnes à mobilité réduite, les personnes âgées, les personnes avec des poussettes ou des bagages.

Désormais :

- un passage souterrain assure les liaisons entre les quais et ce de manière sécurisée,
 - le quai "côté Lycée des métiers" est accessible depuis la rue du Général Gouraud,
 - un revêtement spécifique permet d'atténuer les vibrations et les nuisances sonores,
 - ce lieu de passage très fréquenté est accessible à tous.
- D'ici la fin de l'année, les ascenseurs permettant l'accès aux deux quais seront opérationnels.



Ci-dessus : le passage souterrain créé entre les deux quais
Ci-dessous : les quais désormais accessibles aux personnes à mobilité réduite : nouveau revêtement de sol, éclairage, bandes d'éveil à la vigilance...

Des milliers d'usagers empruntent au quotidien le nouveau passage souterrain qui permet une sécurisation optimale de la circulation des voyageurs





PARTICIPEZ au prochain Plogging

Depuis septembre 2020, 190 kg de déchets ont été récoltés lors des 9 sorties de Plogging Obernai ! Ces actions

concrètes de nettoyage des différents quartiers de la Ville tout en faisant du sport sont un geste pour la planète mais ont également pour objectif de sensibiliser tous les participants et les habitants rencontrés lors de ces opérations à la préservation de leur cadre de vie.

Le prochain plogging aura lieu le dimanche 24 octobre 2021 à partir de 9h30 au centre-ville d'Obernai et autour des Remparts.

Si vous souhaitez y participer, il suffit de vous inscrire en ligne (afin de faciliter l'organisation) sur www.obernai.fr/plogging. Rendez-vous à 9h15 au Parking des Remparts pour un départ à 9h30.

www.facebook.com/ploggingobernai

ÉLAGAGE D'ARBRES, TAILLE DE HAIES, DÉSHÉBAGE... une obligation pour chacun

Le service Espaces Verts de la Ville est souvent interpellé par des habitants afin de dégager la végétation envahissante obstruant des panneaux routiers, l'éclairage public, des sentiers et des trottoirs.

Il est rappelé que les services municipaux ne peuvent intervenir chez des particuliers et qu'il incombe aux propriétaires (ou copropriétaires ou syndics) d'assurer l'alignement de leurs arbres,

arbustes et haies, de même que le désherbage, en limite du domaine public. Il s'agit d'ailleurs d'une obligation lorsque la végétation déborde sur le domaine public. Toute infraction pourrait rendre les propriétaires responsables en cas d'accident, conformément à l'article 673 du Code Civil.

Plus d'infos auprès de la Police Municipale au 03 88 49 95 99

270 ARBRES plantés depuis 2019 par la Ville

Tous les 5 ans, la Ville d'Obernai fait appel à des experts en ingénierie environnementale, afin de réaliser des diagnostics de l'état phytosanitaire et sécuritaire du patrimoine arboré de notre commune. Ces missions essentielles ont pour objectif de :

- déterminer l'état sanitaire et sécuritaire de chacun des sujets étudiés,
- d'en déduire leur tendance évolutive et leur espérance de maintien,

- de formuler des recommandations quant aux travaux et/ou surveillances éventuelles à mettre en oeuvre.

Ainsi, depuis 2019 à ce jour :

- 55 arbres ont été plantés en remplacement de sujets abattus en raison de leur état phytosanitaire,
- 215 arbres ont été nouvellement plantés.

D'ici le début de l'année 2022, les agents du Service Espaces Verts de la Ville d'Obernai procéderont au remplacement de 22 arbres supplémentaires.

DES ESSENCES VARIÉES...

Soucieuse de la diversité de notre écosystème, la Ville d'Obernai a fait le choix de planter de nombreuses essences d'arbres différentes (près d'une quarantaine). Voici les principales essences représentées :

Gleditsia, pommiers, poiriers, ormes, charmes, chênes, merisiers, tilleuls, érables champêtres et planes, sorbiers des oiseleurs, aulnes...



OBERNAI dit stop aux déchets sauvages en ville comme dans la nature

Comme de nombreuses collectivités, le Ville d'Obernai est de plus en plus confrontée au phénomène des dépôts illégaux de déchets, plus communément appelés "dépôts sauvages", fléau qui représente à la fois une incivilité caractérisée et une atteinte grave et permanente à l'environnement.

Pourtant, il existe au niveau du territoire de nombreux moyens à destination des particuliers et entreprises pour faciliter la gestion de leurs déchets :

- **2 déchetteries** (Obernai et Krautergersheim) accessibles à tous les habitants de la Communauté de Communes,
- **un système de tri** possible directement **à domicile avec une poubelle à déchets ménagers et des sacs de tri**,
- **une politique de tri volontariste** avec de nombreux déchets admis au tri,
- **une facturation des ordures ménagères incitative** qui encourage le tri,
- **une incitation au compostage individuel par une aide à l'achat** de composteurs,
- **des opérations gratuites de broyage des végétaux**,
- **260 poubelles publiques** réparties sur l'ensemble du ban communal,
- **83 distributeurs de sacs pour déjections canines**,
- **une trentaine de points d'apport volontaire pour le verre**,
- **divers autres initiatives privées de réemploi** (collecteur de vêtements...)

Malgré cela, de trop nombreux déchets, mégots, déjections canines et autres immondices, mais également des déchets de volumes plus importants (pneus, matériaux de chantier, gravats...) sont illégalement jetés dans l'espace public, en ville et dans la nature, avec souvent un sentiment d'impunité des auteurs.

Outre les campagnes de sensibilisation et de pédagogie et la prévention, les collectivités disposent d'outils plus stricts et dissuasifs, au niveau administratif comme pénal, à l'encontre de ceux qui polluent délibérément l'environnement et l'espace public.

À Obernai, la Municipalité reste déterminée à poursuivre systématiquement, avec tous les moyens dont elle dispose, toute personne se rendant coupable de ce type d'agissements répréhensibles. Des enquêtes sont ainsi systématiquement diligentées afin d'identifier les auteurs et les procédures idoines sont ensuite mises en œuvre, même si celles-ci peuvent s'avérer longues et complexes.

www.obernai.fr/environnement

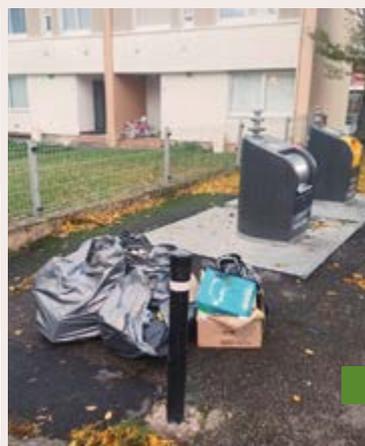
LE SAVIEZ-VOUS ?

La loi anti-gaspillage pour une économie circulaire du 10 février 2020 a permis plusieurs avancées, avec un renforcement des sanctions afin de faciliter le travail de lutte au quotidien. **Dans ce cadre, les élus du Conseil Municipal ont voté le 28 juin dernier, l'instauration d'une redevance à une hauteur suffisamment dissuasive que devront payer les personnes responsables de dépôts sauvages :**

- **application d'un forfait de 1 000 € pour chaque dépôt**,
- **en complément de ce forfait**, si les opérations d'enlèvement du dépôt, d'élimination des déchets et de nettoyage du site entraînent une dépense supérieure au dit montant forfaitaire, **la facture sera établie sur la base d'un décompte des frais réels.**



Ces photos montrent la même chose : des "déchets sauvages" en ville ou en pleine nature



MÉDIATHÈQUE : les animations à venir

Atelier-jeux "Jouons avec les livres et les sorcières"
avec les bibliothécaires. Durée : 1h env. Réservation
obligatoire. **Mardi 26 octobre à 10h30** (enfants 3-5
ans) et **jeudi 28 octobre à 14h** (enfants 6-8 ans)

Atelier Conte et bricolage "Fabrique ta sorcière" avec
la conteuse Muriel Tholozan. Enfants, 6-10 ans.
Durée : 2h30 env. Réservation obligatoire.
Jeudi 4 novembre à 14h

L'Heure du conte par les bénévoles du programme
Lire et Faire Lire. Tous publics. Durée : 45 min.
Mercredis 13 octobre et 10, 17, 24 novembre à 11h

"O' rendez-vous des mots" Venez parler culture avec
les bibliothécaires et partager vos coups de cœur
(livres, films, musique, séries TV...). Adultes. 1h30 env.
Mardis 12 octobre et 9 novembre à 17h30

"O' Rendez-vous Nature"

Venez parler graines, jardinage et bio-diversité
avec les bibliothécaires et les autres usagers de la
Médiathèque. Adultes. Durée : 1h30 env.

Mardis 19 octobre et 16 novembre à 17h30

Médiathèque municipale - Cour Athic
Tél. 03 88 95 18 20 - mediatheque@obernai.fr
www.mediatheque-obernai.fr



ALINE FRIESS, aux Jeux Olympiques de Tokyo

Aline Friess, jeune femme pétillante de 18 ans, originaire de Meistratzheim est une sportive de haut niveau qui fait la fierté de tout un territoire.

En effet, cet été, Aline Friess a participé aux Jeux Olympiques de Tokyo où elle est arrivée 6^{ème} au Concours Général de Gymnastique artistique par équipes (elle a d'ailleurs réalisé la meilleure performance sur 24 concurrentes au saut de cheval). Cette gymnaste talentueuse de haut niveau qui a fait ses premières classes au SRO gymnastique d'Obernai, détient un palmarès impressionnant, avec notamment des participations et victoires aux

Championnats du Monde, d'Europe et de France. Pensionnaire du Pôle France de Saint-Étienne et en parallèle étudiante en deuxième année d'École de Commerce, Aline Friess vise déjà les prochains championnats, mais aussi et surtout les JO de Paris 2024... Un avenir qui semble très prometteur pour l'Équipe de France dont elle fait partie.

Bravo Aline et Merci !



Réception en l'honneur d'Aline Friess à Meistratzheim, son village d'origine

L'ESPACE ATHIC ET SON CINÉMA ADALRIC : la métamorphose



Une identité renouvelée

Le Relais culturel de la Ville d'Obernai, l'Espace Athic, fête cette année ses 40 ans.

Avec son cinéma Adalric, il fait peau neuve et devient "13^e sens - Scène & Ciné".

Ce nouveau nom réaffirme

l'A.D.N. atypique de l'association, constitué du brassage du 6^{ème} art (regroupant les "arts de la scène") et du 7^{ème} art (le cinéma) et donne l'envie d'explorer de nouvelles dimensions !

Un nouveau nom, une nouvelle identité graphique, un nouveau logo et un nouveau site internet, avec une seule et même ambition : accueillir un public toujours plus nombreux, à la fois côté Scène (la saison culturelle et le Festival Pisteurs d'Étoiles) et côté Ciné.

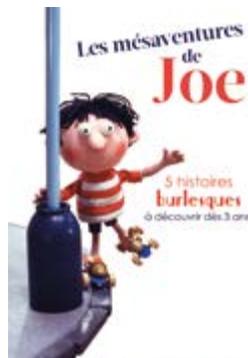
Au programme

• **Côté Scène :** La saison culturelle débutera jeudi 21 octobre avec un spectacle sur l'amour du conteur Pierre Bertrand. Ensuite ? Du jonglage autour des Quatre Saisons de Vivaldi avec la compagnie See, du théâtre qui parle de foot avec Léa Girardet, des représentations pour les enfants dès 5 ans, de la musique avec Vaiteani, son hybride fait des couleurs de l'Alsace et de Tahiti mais aussi des concerts étonnants autour du cinéma et de la bande-dessinée. **Le Festival Pisteurs d'Étoiles sera de retour du 22 avril au 1^{er} mai 2022 pour fêter son 25^{ème} anniversaire.**



[X Saisons] Pio Ospedale Della Pietà - Cie See
Jeudi 27 janvier 2022 à 20h30

• **Côté Ciné :** Des films tout public et pour la famille, une sélection "Art et Essai", des soirées-débats... Il y a forcément un film pour vous dans votre cinéma de proximité. À noter : deux nouveautés cette année avec un premier atelier pour réaliser un court-métrage et un second pour (re)découvrir le cinéma et participer à la programmation du Cinéma d'Obernai.



Quelques-uns des films à l'affiche ce mois-ci



Vaiteani - Vendredi 26 novembre 2021 à 20h30



Le syndrome du banc de touche - Léa Girardet
Mercredi 1^{er} décembre à 20h30



LA VILLE D'OBERNAI, FINANCEUR MAJEUR DE L'ASSOCIATION 13^E SENS

La Ville d'Obernai, dans le cadre de sa politique culturelle, subventionne chaque année à hauteur de 350 000 € en moyenne le Relais culturel "13^e sens - Scène et Ciné" soit près de 50% du budget de l'Association. Une convention tripartite, conclue entre l'Association, la Collectivité Européenne d'Alsace et la Ville d'Obernai fixe les objectifs attendus en matière d'animation culturelle du territoire.

13^e sens - Scène & ciné - Rue Athic à Obernai

Tél. 03 88 95 24 26 - billetterie@13esens.com

www.13esens.com

Accueil sur place du mercredi au vendredi de 14h-18h
Le programme de la saison est distribué avec ce journal.

DON DU SANG, votre participation est essentielle

Près de chez vous, quelqu'un a besoin de sang, de plasma ou de plaquettes... Saviez-vous que plus d'un tiers des transfusions sanguines sont destinées à des personnes atteintes de cancer ? La lutte contre cette maladie passe aussi par la mobilisation de toutes et tous pour le don de sang. Ce geste de solidarité contribue notamment à améliorer la qualité de vie des personnes touchées par le cancer. Partagez votre pouvoir : donnez votre sang et contribuez à aider les malades.

Le prochain don du sang à Obernai est organisé par l'Amicale pour le don de sang bénévole d'Obernai le Vendredi 26 novembre de 16h à 20h à la Salle des Fêtes.

Pour donner votre sang, vous devez :

- Être âgé(e) de 18 à 70 ans.
- Peser au moins 50 kg.
- Être reconnu(e) apte au don lors de l'entretien préalable au don.
- Être muni(e) d'une pièce d'identité et si possible d'un stylo personnel.
- Avoir mangé avant et bien vous hydrater tout au long du parcours.

Et vous pouvez désormais prendre rendez-vous pour faire votre don sur mon-rdv-dondesang.efs.sante.fr

Les étapes du don de sang :

- Accueil et inscription.
- Questionnaire et entretien préalable au don.
- Prélèvement (10 min).
- Pause A+ (collation - 15/20 min).



De l'accueil à la pause A+, prévoyez entre 45 min et 1h. Prenez 1h pour sauver 3 vies !

A noter :

Le don de sang est possible avant et après l'injection de vaccin contre la Covid-19 sans délai d'ajournement. Toutes les mesures de précaution sont respectées (port du masque fourni et obligatoire pour tous, mesures de distanciation et d'hygiène renforcées) afin que vous puissiez donner en toute sécurité. Le pass sanitaire n'est pas nécessaire pour donner son sang. Tous les donateurs sont accueillis dans le respect des gestes barrières.



dondesang.efs.sante.fr

NAISSANCES

Mai 2021

Youness KHEDIR, Ahsen YILMAZ, Naël DELION, Leon BÖHM, Aria SANCHEZ, Aymen SAHLI-DALHA Y MOHAMED, Roxane FRITSCH, Aryah ABDALLAH BOUNA, Adam BOUTALEB, Sohan BENOMARI, Oscar BOTTEMER, Mattia MEYER.

Juin 2021

Lena PAULUS, Louise FAUDRIN, Lorenzo DERMONT CASCIONE, Daphné REIST, Éléonore NIETO.

Juillet 2021

Serena BISCH, Clément KELLER, Hafsa KALABALIK, Melike BABAYIGIT, Soundous GODIE, Sounya GODIE, Margot MAYER, Lola MAYER, Nicolas BISCHOFF, Kaïs ADDOU, Bastian RUFF, Louis MOSSLER, Stella CAPILLO.

Août 2021

Hugo CHABEAUX, Lucas ANDRES MACHADO, Sora HAGENSTEIN BISCH, Timéo MEYER, Jules LECOMTE, Tasnim OULED BEN HADJ SALAH, Anna MATHIEU, Olivia MATHIEU, Esteban DIEBOLD, Arthur SCHWEBEL.



AGENDA 2022 : c'est l'heure des mises à jour

NOV

5



Vous êtes un professionnel de santé installé à Obernai ou responsable d'une association et vos coordonnées ont changé depuis la dernière édition ? Vous avez constaté qu'une information n'était plus à jour dans ce support ? N'hésitez pas à prendre contact, avant le 5 novembre, avec la Direction de la Communication de la Ville d'Obernai qui réalise actuellement la mise à jour du document.

Chaque fin d'année, l'Agenda de poche est largement et gratuitement diffusé à tous les foyers obernois ainsi qu'aux nouveaux arrivants, associations, artisans, commerçants, entreprises,

visiteurs... Quotidiennement utilisé par nos concitoyens, ce support de communication est une véritable mine d'informations. Votre contribution à la mise à jour de cet agenda est donc essentielle.

Vous souhaitez faire la promotion de votre entreprise ?

Quelques pages de l'agenda sont destinées à des encarts publicitaires. N'hésitez pas à contacter la Mairie pour en savoir plus.

*Mairie d'Obernai - Direction de l'Information et de la Communication
Tél. 03 88 49 95 71
communication@obernai.fr*

► Bloc-notes



INVITATION aux nouveaux habitants

Vous avez emménagé au courant de l'année 2021 à Obernai ? Soyez les Bienvenus ! Le Maire et les Adjointes au Maire vous invitent à la **traditionnelle soirée des nouveaux habitants qui aura lieu en soirée, le vendredi 19 novembre 2021 à la Salle des Fêtes**. Vous aurez ainsi l'occasion de découvrir votre ville, son histoire, son patrimoine, les

nombreuses activités proposées par les associations locales ainsi que les projets municipaux en cours ou à venir.

En bref, un moment convivial pour favoriser votre intégration à la vie de la commune et partager avec vous, dès votre arrivée, la qualité de vie qui caractérise notre ville. Si à votre arrivée dans la commune

vous avez réalisé vos démarches d'inscription en Mairie, alors une invitation vous sera adressée à votre domicile. L'accès à la soirée se fera selon la réglementation en vigueur à ce moment-là : pass sanitaire, port du masque.

Inscription obligatoire par mail : communication@obernai.fr ou par téléphone 03 88 49 95 71.



Après des années de travail avec les élus, les services de la Ville d'Obernai, la CeA, les services de l'État (DREAL) et en respectant toutes les normes édictées par le CEREMA (Centre d'études et d'expertise sur les risques, l'environnement, la mobilité et l'aménagement), en concertation avec de très nombreux passionnés des mobilités douces et des usagers à vélo, nous avons adopté à l'unanimité au Conseil municipal du lundi 27 septembre ce Plan Vélo, qui sera réalisé en 3 étapes (2022, 2023 et 2024).

Il concerne 3,66 km de voie cyclable et permettra, à terme, aux cyclistes, d'évoluer sur des itinéraires sécurisés. Notre objectif est de concilier tous les enjeux de la mobilité dans une vision de partage des espaces et de respect mutuel de tous les usagers.

Mme Catherine Colin, conseillère municipale du groupe minoritaire, nous a fait part de sa démission le 30 juin 2021. Nous avons souhaité la bienvenue à M. Sébastien Breton, qui siège à présent au sein de notre assemblée. M. Sébastien Breton nous a informés de sa volonté d'y siéger de manière indépendante et ne pas rejoindre le groupe d'opposition, de sa volonté de travailler dans un esprit constructif et au service de tous les concitoyens ; nous nous en réjouissons.

MERCI de tout cœur à toutes les personnes (professionnels de santé, agents de la Ville d'Obernai et bénévoles) qui ont permis la vaccination de nos concitoyens (77 820 injections réalisées dans notre Centre de Vaccination d'Obernai en 7 mois et demi).

Plus d'infos sur : Facebook : @bernardfischer67 et @obernai.avenir
@Buchbergerfrank et @Robinclaus67

Bernard FISCHER, Isabelle OBRECHT, Robin CLAUSS, Isabelle SUHR, Frank BUCHBERGER, Marie-Christine SCHATZ, Jean-Jacques STAHL, Sophie SCHULTZ-SCHNEIDER, Christian WEILER, Adeline REISS, Martial FEURER, Céline OHRESSER-OPPENHAUSER, David REISS, Sandra SCHULTZ, Ethem YILDIZ, Marie-Claude SCHMITT, Ludovic SCHIBLER, Dominique ERDRICH, Benoit ECK, Elisabeth DEHON, Jean-Pierre MARTIN, Sophie VONVILLE, Xavier ABI-KHALIL, Sophie ADAM, Jean-Louis NORMANDIN, Pascale GAUCHE, Pascal BOURZEIX.

Conformément à l'article L. 2121-27-1 du Code Général des Collectivités Territoriales : "Dans les communes de 3 500 habitants et plus, lorsque la commune diffuse, sous quelque forme que ce soit, un bulletin d'information générale sur les réalisations et la gestion du conseil municipal, un espace est réservé à l'expression des conseillers n'appartenant pas à la majorité municipale"



**Imaginons
Obernai!**

Chers Obernoises et Obernois,

CETTE RENTREE S'ANNONCE BIEN avec une amélioration de la situation sanitaire et la fermeture prochaine du centre de vaccination qui a permis de vacciner sur notre territoire toutes les personnes qui le désiraient. Nous y avons apporté notre modeste contribution.

DES CHANGEMENTS DANS NOTRE GROUPE : notre collègue Catherine COLIN a fait valoir sa démission en raison d'une évolution de sa situation professionnelle. Sébastien BRETON, élu sur notre liste, entre au conseil municipal en choisissant d'y siéger indépendamment de notre groupe.

MERCI POUR VOTRE INTERET ! Vous êtes de plus en plus nombreux à nous suivre sur notre site et notre page Facebook. Par ces moyens d'expression, nous sommes pleinement dans notre rôle et exposons des points de vue que vous ne retrouverez pas dans les colonnes du journal municipal.

UN ETE MOROSE : tant sur le plan de la météo que des animations. Tout comme de nombreux obernois, nous regrettons l'absence des très conviviales soirées Tartines et d'autres manifestations qui contribuent au rayonnement d'Obernai. Au vu de la crise sanitaire, il est évident que les Estivales ne pouvaient avoir lieu... Mais ne serait-ce pas le moment pour le Comité des Fêtes d'engager une réflexion pour faire évoluer cette manifestation ?

D'autres communes environnantes ont été plus innovantes, alors qu'elles ont un potentiel moindre que celui de la deuxième ville touristique du Bas-Rhin. Et ce ne sont pas les lampions de quelques rues qui auront animé notre été.

Espérons que le marché de Noël saura renouer avec l'animation de notre ville.

Catherine EDEL-LAURENT, Jean-Louis REIBEL, Guy LIENHARD, Elisabeth COUVREUX, Roger OHRESSER.

OBERNAI CHANTE en concert

Après une année de silence, **les choristes d'Obernai Chante vont retrouver avec beaucoup d'émotion le public dimanche 24 octobre 2021 à l'église Saints-Pierre-et-Paul.**

Ce concert, dont les bénéfices iront à la restauration de l'église, sera assuré par une quarantaine de choristes accompagnés de trois musiciens et dirigés par trois chef(fe)s de chœur.

Le programme sera un hymne à la vie, à l'amour et à l'amitié avec "C'est beau la vie", "What a wonderful World", "Heal the World"... Des titres empruntés à J.J. Goldmann, Abba, F. Cabrel, Calogero, M. Jackson et bien d'autres encore...

**Dimanche 24 octobre 2021 à 15h
à l'église Saints-Pierre-et-Paul - entrée libre, plateau**



Répétition des choristes en extérieur pour continuer à chanter malgré les contraintes sanitaires



FESTIVITÉS DE L'AVENT

Le Marché de Noël

Du fait de l'évolution favorable de la situation sanitaire en France et du taux de vaccination, **le Marché de Noël d'Obernai fait son retour* pour le plus grand plaisir de tous. Il se tiendra du samedi 20 novembre 2021 au dimanche 2 janvier 2022 et les 39 chalets traditionnels seront positionnés sur :**

- la Place André Neher,
- la Place du Marché,
- l'espace situé au pied du Beffroi,
- le Parking du Beffroi,
- la Place de l'Étoile.

Pour parfaire la magie de Noël, **la Ville d'Obernai a prévu un budget complémentaire de 11 500 € pour l'achat de décorations féériques.**

Après de nombreux mois de crise sanitaire, la Ville se réjouit de cette ambiance de partage, de convivialité, d'amitié et de solidarité à venir, dans l'esprit même de Noël.

Le Marché de Noël sera ouvert tous les jours du lundi au jeudi de 10h à 19h, les vendredis et samedis 10h à 20h, les 24 et 31 décembre de 10h à 16h, le 1^{er} et 2 janvier de 14h à 18h. Le Marché sera fermé le 25 décembre.

Vos commerces de proximité seront ouverts les 5 dimanches avant les fêtes.

Comme chaque année, les commerçants obernois pourront ouvrir **les dimanches, à savoir les 21 et 28 novembre, 5, 12 et 19 décembre de 10h à 19h. Pour vos achats de fin d'année, privilégiez vos commerces de proximité et les producteurs locaux.**

www.noel-obernai.fr



Un été festif

FESTIVAL DE MUSIQUE D'OVERNAI - FESTIVAL INTERNATIONAL D'ORGUE - FEU D'ARTIFICE DU 14 JUILLET - EXPOSITION DES MÉTIERS D'ARTS HAUT LA MAIN - FÊTE DU VIN - ALSACE FAN DAY - EXPOSITION D'ARTISTES O'REMPARTS - GRANDE BRADERIE - MARCHÉ HEBDOMADAIRE - LES ALSACIENNES DE L'ÉCOMUSÉE À OVERNAI - EXPOSITION DE MOSAÏQUE PAR GÉRARD BRAND - BIOBERNAI - L'ESPACE AQUATIQUE L'O - LA FÊTE DU SPORT ET DE LA FAMILLE - SOIRÉES DE BIENVENUE -

